

augmenté de 460, dans le cours de l'année dernière et de l'année précédente:—

	1892.	1893.	1894.	1895.
Ontario.....	17,589	17,557	17,626	17,907
Québec.....	11,649	11,779	11,859	11,965
Nouvelle-Ecosse.....	2,151	2,129	2,141	2,164
Nouveau-Brunswick.....	1,511	1,540	1,618	1,668
Ile du Prince-Edouard.....	312	304	285	287
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	23,852	23,608	23,709	24,047
District de la rivière de la Paix.....	1,725	1,725	1,725	893
Chiffres approximatifs—				
Colombie anglaise.....	34,959	25,618	25,807	25,696
Territoires du Nord-Ouest.....	12,457	12,457	12,457	17,648
Totaux.....	106,205	96,717	97,227	102,275

1397. Les sauvages sont pourvus d'écoles ordinaires, pensionnats et industrielles. Il y en a 291, réparties comme suit : 81 dans l'Ontario, 20 dans Québec, 8 dans la Nouvelle-Ecosse, 5 dans le Nouveau-Brunswick, 1 dans l'Ile du Prince-Edouard, 29 dans la Colombie anglaise, 54 dans le Manitoba et 80 dans les Territoires du Nord-Ouest. De plus, il y a 13 écoles de sauvages en dehors des limites des traités.

Le nombre total des élèves sur les registres et la présence moyenne quotidienne sont respectivement 8,175 et 4,819, réparties comme suit :—

PROVINCES.	Sur les registres.	Présence.
Ontario.....	2,425	1,406
Québec.....	619	332
Nouvelle-Ecosse.....	146	77
Nouveau-Brunswick.....	102	60
Ile du Prince-Edouard.....	31	13
Colombie anglaise.....	1,029	578
Manitoba.....	1,612	880
Territoires du Nord-Ouest.....	2,273	1,455
En dehors des limites des traités.....	112	91
Total.....	8,349	4,892

1398. Ces chiffres établissent que l'assuidité moyenne s'élève à 58.59 pour 100 du nombre total porté sur les registres, ce qui est mieux que l'assuidité des élèves blancs dans les écoles de l'Ontario, laquelle est cotée à 55.5 pour 100 du nombre total porté aux registres.